



# ASSEMBLEE GENERALE

## 11 JUIN 2022 A MANDELIEU

**14 h 30 :** Vérification des pouvoirs et émargement des délégués des associations sur la feuille de présence

### Liste des clubs présents ou représentés

TRINITE SPORTS	C.A.S Eaux
O. ANTIBES JLP	AS VENCE
CCCF NICE	STELLA SPORTS M-RCM
ASTT VALLAURIS	AS LE BROC
LE TT DE MANDELIEU	ASPTT / SC GRASSE
GSEM TT NICE	CTT VILLEFRANCHE CORNE D'OR
ES VILLENEUVE LOUBET	TEAM LUCIAN TAUT TT 06
CANNET TT	SOPHIA TT
NICE CAVIGAL TT	COLOMARS TT
SC MOUANS-SARTOUX	

**Soit 19 clubs sur 26 (représentant 74 voix sur 91.)**

### Liste des clubs absents :

GAZELEC SPORT NICE	PING PASSION CHATEAUNEUF
AS MONACO	PING CLUB CAP D AIL
LA SEMEUSE NICE	SOSPEL TT
TOURRETTES LEVENS	

### Membres du comité présents :

Michel VASSALO Président  
Nikita IONNIKOFF Vice Président  
Gérard LONGETTI Secrétaire Général  
François SAVELLI Trésorier  
Pierre BENATO Membre  
Yves BERNIER Membre  
Jean René BLAIVE Membre  
Philip CHAPELLE Membre  
Patrice CRESTA Membre  
Rosine DEWARLINCOURT Membre  
Martine DORDOR Membre  
Dominique GAIMARD Membre  
Gérard GONZALES Membre  
Bernard GROSSO Membre  
Nicole MICHELET Membre  
Stéphanie PROUST Membre

---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

**Membre excusé : Olivier PERRET** Membre

**Invités excusés :**

**M. ERB** Président de la FFTT.

**M. Eric CIOTTI** Président du Conseil Départemental des AM

**MME Carine PAPY** Vice-présidente du Conseil Départemental des AM

**M. Eric PAUGET** Député et Conseiller Départemental. .

**M. Thierry ALBERTIN** Président de la Ligue PACA.

**15 h 15 :** Le Président cite les personnalités excusées et remercie la Mairie et le club du Mandelieu de nous accueillir et permettre le bon déroulement de cette Assemblée Générale après ces temps encore un peu « compliqués »

**Approbation du compte rendu de l'AG 2021**

Le Président M.VASSALLO soumet au vote le compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 Juin 2021.

**Celui-ci est adopté à l'unanimité**

**Rapport moral du Président, Michel VASSALLO :**

Le Président lit son rapport moral (document dans dossier remis aux clubs).

**Ce rapport moral est mis à l'approbation des clubs et voté à l'unanimité.**

**Rapport d'activités du Secrétaire Général :**

Voir (dossier remis aux clubs).

**Gérard LONGETTI** commente très brièvement le texte de la plaquette en insistant sur la bonne reprise du nombre de licenciés dans les clubs, après la perte de plus de 30% des effectifs la saison dernière nous en récupérons environ 15% cette saison.

A signaler la venue d'un nouveau club, le SOSPEL TT, qui vient remplacer l'AS Escagnolles !

A signaler également la mise en place des Conventions Tripartites de Développement établies entre la Ligue, les CD et les clubs, trois d'entre eux ont signé ces conventions dans les AM cette saison :

- Grasse et le Cannet sur le BABY PING
- Sophia sur le Ping Santé

Il rappelle enfin que François SAVELLI, Nikita IONNIKOFF et lui-même sont à la disposition des clubs pour tout renseignement ou aide sur les dossiers ANS !

**Compte rendu financier du Trésorier Général :**

Un dossier a été remis aux délégués des clubs présentant à la fois les comptes pour la saison 2021/2022 et le budget prévisionnel pour la saison 2022/2023.

---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

François SAVELLI commente les diapositives projetées sur l'écran géant de la salle.

### **Comptes saison 2021/2022 :**

#### **Bilan au 31 mai 22 :**

- L'actif immobilisé a une valeur comptable nulle,
- Pas d'achat immobilisé en 2021/2022,
- Pas de dotation aux amortissements,
- Solde des clubs débiteurs : une facture de régularisation est remise aux clubs en réunion.
- Ligue : en attente du règlement de la facture du 31 mars.
- Produits à recevoir : aide de la Ligue PACA dans le cadre de la convention sur le plan de développement, solde des parts départementales des licences.
- Excédent de l'exercice : 467,93 €.
- Solde des clubs créditeurs : il s'agit principalement de clubs organisateurs de compétitions départementales ou avec de nombreux engagés au niveau national au critérium fédéral.
- Charges à payer : tournoi international d'Hasselt, aides aux déplacements et pour les formations (en attente des justificatifs des clubs).

#### **Rapprochement bancaire :**

- Vérification des soldes comptables par rapport aux relevés bancaires

#### **Compte de résultats :**

- Présentation sous deux formes (analytique et comptable)
- Charges :
  - Certaines actions n'ont pas été réalisées : notamment les Inter Comités 2021 qui n'ont pas eu lieu.
  - Un fonctionnement uniquement avec des bénévoles permet d'affecter 85% du budget aux actions.
  - Pratiquement 60 % des dépenses pour les compétitions correspondent à des sommes bénéficiant aux clubs et aux licenciés (salles et récompenses).

#### **Rapport des vérificateurs aux comptes :**

- Le rapport de vérification des comptes, lu à l'assemblée par Michel DECORTE, recommande de voter le quitus au trésorier.

### **Vote du quitus au Trésorier :**

**Les comptes de la saison 2021/2022 sont approuvés à l'unanimité**

### **Désignation des vérificateurs aux comptes :**

**Bruno BASSO et Michel DECORTE sont confirmés dans cette fonction par un vote de l'assemblée, à l'unanimité.**

**Présentation et vote du budget prévisionnel et des tarifs 2022-2023:**

Le budget prévisionnel 2022/2023 est présenté sur les mêmes documents que le compte de résultats pour permettre une comparaison entre le réalisé de la saison qui se termine et le prévisionnel de la prochaine saison.

Le trésorier rappelle la baisse régulière constatée depuis 10 ans des aides institutionnelles. Le soutien de la Ligue PACA au travers d'une convention est indispensable pour pouvoir maintenir les actions prévues.

En dehors de la part départementale de l'affiliation qui passe de 8 à 12 €, tous les tarifs sont maintenus.

Les aides pour le développement de l'activité qui représentent 47 % du budget sont détaillées :

- Aides en faveur des clubs et des joueurs :
  - Projet de mise en place de conventions avec les clubs :
    - Soutien financier sur des actions,
    - Récompenses sur la base des résultats dans le recrutement et la fidélisation des jeunes joueurs,
  - Promotion des féminines :
    - Prime challenge féminin : 900 €
  - Nouveau club :
    - Prise en charge du coût des licences traditionnelles à concurrence de 500 €
    - Gratuité de l'inscription de la première équipe en championnat
  - Aides aux déplacements CF National (jeunes)
    - N1 : 120 € (+ 40 €) pour chacun des 4 tours
    - N2 : 80 € (+ 30 €) pour chacun des 4 tours
  - Aides jeunes et PPF :
    - Aides exceptionnelles sur présentation d'un dossier et accord du Comité Directeur (critères : liste PES ou minimum N1 au CF)
    - Aides aux joueurs de l'élite départementale
  - Championnats de France individuels (jeunes et vétérans) :
    - 120 € (+ 20 €) par qualifié
  - Aides sur les formations :
    - Formation arbitres
      - Arbitre de Club gratuite
      - 25 € pour AR et JA1
      - 45 € pour JA2 et JA3
    - Formation entraîneurs
      - 100 € pour diplômes fédéraux
    - Autres formations : étude de la demande et accord du CD
- Autres actions :
  - Evalue Ping : favoriser la fidélisation des jeunes joueurs

---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Soutien aux sections sportives dans les collèges sélectionnés.

**Le budget prévisionnel et les tarifs sont approuvés à l'unanimité par les délégués de clubs présents.**

### Signataires du Compte Bancaire

**Michel VASSALLO et François SAVELLI restent signataires du Compte.**

### Questions diverses

- Cyprien DOULET rappelle à l'assistance la tenue des Championnats de France Seniors à Antibes (Azur Arena) en mars 2023. Il souligne l'importance de l'évènement pour notre CD et l'intérêt pour nos licenciés et familles d'y assister. Le moyen d'attirer un maximum de spectateurs est à l'étude avec le CDAM et la Ligue.
- Jean René BLAIVE évoque ensuite la tenue des Inter Comités 2022 au Cannet les 24,25 et 26 Juin. Il remercie le CDAM de son aide, rappelle que des tables sont à vendre à bon prix et incite les clubs à faire de la publicité auprès de leurs adhérents pour venir y assister !
- Nikita IONNIKOFF signale enfin l'excellent résultat obtenu par le club du Cannet dont l'équipe première vient d'obtenir le titre de Champion de France de Nationale 2 par équipes !

Aucune autre question n'étant évoquée le Président clôt l'Assemblée Générale 2022 à 17h00 et invite les participants au traditionnel pot de l'amitié.

Le Secrétaire Général  
Gérard LONGETTI



Le Président  
Michel VASSALLO



---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>